



**CONCERTATION MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE ET
59^E SESSION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) - New York (New York) - 9 au 12 mars 2015
PARTICIPANTS	- M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et 2^e vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF - M^{me} Marie-Astrid Ospina, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- La 59^e session de la Commission de la condition de la femme de l'Organisation des Nations unies (ONU) était l'occasion de souligner le 20^e anniversaire de la Déclaration et du programme d'action de Beijing. - La Section du Québec de l'APF est responsable du suivi de la Déclaration de Beijing au Réseau des femmes de l'APF. L'ANQ avait organisé à Québec, en janvier 2014, un séminaire interparlementaire sur ce thème, lors duquel une déclaration contenant les recommandations des femmes parlementaires francophones avait été adoptée. - La présidente du Réseau des femmes de l'APF a invité la vice-présidente de l'ANQ à faire partie de la délégation de l'APF qui se rendait à New York pour cette session de la Commission de la condition de la femme. - La vice-présidente de l'ANQ a été invitée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) à prendre la parole lors de la concertation ministérielle de haut niveau qui se tenait en préparation de la commission onusienne.
THÈMES	- L'égalité des genres dans le programme de développement post-2015 des Nations unies - Leadership et autonomisation économique des femmes de l'espace francophone - Les liens à développer entre les parlementaires et la société civile pour un meilleur contrôle de l'action gouvernementale.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Faire valoir les priorités des femmes parlementaires de l'APF auprès des ministres francophones de la condition féminine.
- Représenter le réseau des femmes de l'APF lors de l'activité organisée par le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme (RF-EFH) portant sur les priorités de la société civile francophones sur le leadership et l'autonomisation économique des femmes.
- Participer à l'activité organisée par le Réseau des femmes de l'APF portant sur les moyens de renforcer les partenariats entre la société civile et les parlementaires.
- Développer des partenariats entre le Réseau des femmes de l'APF et des organisations internationales et des organisations non gouvernementales.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- En présence de la Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, la vice-présidente a incité les ministres francophones de la condition féminine à mettre en œuvre les recommandations incluses dans la Déclaration de Québec. En particulier, elle a insisté sur les aspects portant sur l'autonomisation économique des femmes et sur le programme de développement post-2015 de l'ONU.
- Au terme de l'activité du Réseau des femmes de l'APF, la présidente du Réseau APF ainsi que la coordonnatrice du Réseau francophone pour l'égalité femme-homme ont signé une déclaration d'intention de coopération.
- Par sa présence à l'activité organisée par le Réseau francophone pour l'égalité femme-homme, la vice-présidente a démontré l'importance que les femmes parlementaires francophones accordent au développement de liens avec la société civile pour favoriser un meilleur contrôle de l'action gouvernementale en matière d'égalité des genres.
- La vice-présidente a participé à des rencontres avec des représentants d'IDEA International et du National Democratic Institute afin d'identifier des pistes de collaboration avec l'APF et le Réseau des femmes en particulier.
- Par son implication dans la délégation de l'APF, la vice-présidente a démontré l'importance que l'ANQ et le Québec accordent aux enjeux liés à la condition féminine et à l'amélioration de l'égalité entre les genres à l'APF et dans l'ensemble de la Francophonie.

COÛT¹

- Per diem et autres frais	1 728,34 \$
- Transport	1 045,67 \$
Total	2 774,01 \$

¹ Les frais de participation de M^{me} Gaudreault ont été assumés par l'APF.